

CA10 08 0408

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 10 mai 2010, à 9 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Le conseiller de Ville : Laval Demers
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA10 08 0409

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 10 mai 2010.

Proposé par le conseiller Laval Demers;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 10 mai 2010.

ADOPTÉ.

CA10 08 0410

Soumis sommaire décisionnel numéro 1104020001 relatif à la fourniture, la distribution et l'entreposage de 2 473 bacs de récupération de format 120 litres pour le recyclage dans les immeubles de huit logements et moins, pour un montant de 159 313,71 \$.

ATTENDU la résolution numéro CA10 080145 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 2 mars 2010 et octroyant à Rebut Solides Canadiens inc. le contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables, ainsi que la fourniture, la distribution et l'entreposage de bacs de récupération - dont 500 bacs de 120 litres - pour une période de cinq ans, pour un montant de 5 356 756,96 \$ (soumission 09-037);

ATTENDU que dans le cahier des charges spéciales, l'arrondissement s'est réservé le droit de réviser à la hausse, en cours de contrat, le nombre de bacs de récupération;

ATTENDU l'augmentation de 25 % du nombre d'unités d'occupation sur le territoire de l'arrondissement depuis l'estimé établi en 2008;

ATTENDU que l'arrondissement doit fournir un total de 3273 bacs de recyclage de 120 litres, dont 1254 bacs seront acquis à même un contrat cadre de la Ville;

Proposé par le conseiller Laval Demers;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser la fourniture, la distribution et l'entreposage de 2 473 bacs de récupération de format 120 litres pour le recyclage dans les immeubles de huit logements et moins, tel que prévu au contrat octroyé à Rebut Solides Canadiens inc., pour un montant total de 159 313,71 \$.
- 2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier – CTA1104020001 : 152 256,62 \$) :

2430 0010000 304704 04311 54503 014400

ADOPTÉ.

CA10 08 0411

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

Le 10 mai 2010

CA10 08 0412

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;
Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:
De lever la séance à 9 h 45.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
